



LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

#8MARS 15 h 40

POUR GAGNER L'ÉGALITÉ !

La journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le 8 mars, est, pour la Fédération CGT des cheminots, l'occasion de réaffirmer son engagement pour la mise en œuvre de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes au travail, dans le ferroviaire comme dans la société !

Ensemble, faisons-nous entendre !

La CGT lutte contre toutes les formes de domination, de discrimination et agit au quotidien !

STOP À L'HYPOCRISIE !

Les femmes gagnent en moyenne 25 % de salaire en moins que les hommes. C'est comme si chaque jour, les femmes s'arrêtaient de travailler à partir de 15 h 40.

Cette réalité n'est pas différente dans le ferroviaire, y compris dans le GPU SNCF.

En effet, si dans de larges campagnes de communication, la direction se targue des bons résultats de sa politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, les faits la contredisent.

Par exemple, il y a un écart de rémunération de 4,4 % entre les femmes et les hommes ouvrier·e·s dans la tranche d'âge 30/39 ans. Il est de 23,2 % dans la classe d'âge de 50 et plus.

Les femmes sont les plus représentées dans toutes les tranches de rémunération en dessous de 2 500 € brut, avec une proportion accrue sur les tranches inférieures à 1 750 €.

Et pour cause, les femmes sont majoritaires dans les emplois aidés et les CDD.

L'horizon que trace la direction du GPU dans sa politique d'entreprise creuse encore ces inégalités.

Ainsi, la suppression des examens d'accès aux collèges maîtrises et cadres, la détection de profils managériaux au détriment de règles collectives et au profit de systèmes de détection opaques, favorisent les discriminations liées au genre (préjugés et stéréotypes).

À rebours de cette trajectoire, la Fédération CGT des cheminots porte, dans toutes les entreprises du ferroviaire, la revendication d'un cadre social de haut niveau, protecteur, avec des règles collectives claires et un contrôle social, singulièrement sur la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes.



Dans le GPU SNCF, les discussions du nouvel accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la mixité, entamées depuis près de deux ans, n'ont toujours pas abouti. Des questions aussi fondamentales que les principes de la rémunération constituent des points d'achoppement forts.

Nous revendiquons une réelle égalité en matière de rémunération, d'évolution professionnelle et de déroulement de carrière.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RECRUTEMENT : FACTEURS DE MIXITÉ ET D'ÉGALITÉ

Favoriser la mixité passe par la prise en compte spécifique du genre dans l'analyse des conditions de travail, organisations de travail, environnement de travail, et les moyens y afférant.

Combien de cheminot.e.s n'ont ni vestiaires ni toilettes sur leurs lieux de travail ?

Mais plus généralement, pour répondre à des objectifs de productivité, les organisations du travail et du temps de travail que les directions mettent en place méprisent totalement ces aspects.

Avec la CGT, les droits que nous gagnons pour les femmes, nous les gagnons pour toutes et tous. Alors, exigeons de meilleures conditions de travail pour les cheminot.e.s.

La lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes passe aussi par la bataille pour la mixité dans les métiers, avec l'amélioration des conditions de travail et des mesures concrètes, volontaristes en matière de recrutement.

DANS LE CADRE DU PRÉAVIS DE GRÈVE DÉPOSÉ DU 7 MARS 20 h AU 9 MARS 8H00, LA FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS APPELLE À SE MOBILISER ET À PARTICIPER AUX RASSEMBLEMENTS ET INITIATIVES ORGANISÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE !

LE 8 MARS, AGISSONS ENSEMBLE !

